



DÉTECTER ET PRÉVENIR LES COMPORTEMENTS GÊNANTS DU CHIOT

La structure vétérinaire doit se positionner comme un référent en matière de conseil et de suivi comportemental du chiot. Dans cette perspective, l'auxiliaire vétérinaire qualifie les demandes des clients concernant les troubles du comportement chez le chiot pour contribuer à valoriser la compétence vétérinaire dans la prévention et le traitement de ces troubles.

Apportez un conseil pertinent aux demandes des propriétaires de chiot !

| 🕒 1 jour (7 heures)

| 420 € HT (possibilité de prise en charge et repas inclus)

| ■ COMCN1

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place un questionnaire ciblé permettant de caractériser un trouble du comportement chez un chiot
- Envisager les causes et les éventuels risques encourus
- Définir les méthodes de prévention à conseiller au propriétaire
- Déterminer les situations qui nécessitent une consultation dans les meilleurs délais

Pour qui ?

Auxiliaires vétérinaires

Prérequis

Titre ASV GIPSA ou au moins 1 an d'expérience (Équivalent temps plein)

Méthodes mobilisées

- Activités de groupe de cas vécus ou relatés par des propriétaires de chiots
- Mise en commun avec capitalisation des bonnes pratiques des participants
- Jeux de rôle

Formateur

Formateur vétérinaire comportementaliste, membre de ZOOPSY et du GECAF

CONTENU DE LA FORMATION

À travers plusieurs activités ayant pour thème les 3 cas suivants, les participants seront amenés à : déterminer les questions clés à poser, identifier les signes les plus fréquents qui doivent les alerter, répertorier les causes et conséquences possibles du problème soulevé, élaborer l'argumentaire client, identifier les éléments d'information à transmettre au praticien et les mesures de prévention appropriées à communiquer au propriétaire.

1. Le chiot malpropre
2. Le chiot craintif
3. Le chiot qui mordille

Modalité d'évaluation

Écrite : quiz

À l'issue de la formation, une attestation de formation et un certificat de réalisation seront délivrés par APFORM

Compétence visée

Contribuer à prévenir et prendre en charge les troubles comportementaux des chiots.

Cette formation est capitalisable dans le bloc 2 du CQP Auxiliaire Conseil et Comportement en bien-être animal.

Pour vous inscrire : www.apform.fr. Retrouvez en temps réel les dates disponibles et les villes où cette formation est programmée.

✉ fpc@apform.fr ☎ 0 805 390 022

♿ votre référent : handicap@apform.fr